

**COMMUNE DE COLLOMBEY-MURAZ - PROJET DE BUDGET 2021**

**PRISE DE POSITION DES COMMISSIONS PERMANENTES DU CONSEIL GENERAL  
SUR LES PROPOSITIONS D'AMENDEMENT**

Extrait du règlement communal d'organisation du 28 octobre 2013 - article 3  
 chiffre 2) Il (le Conseil Général) vote le budget rubrique par rubrique, à l'exception des dépenses liées  
 chiffre 3) Seules les rubriques d'un montant supérieur ou égal à Fr. 30'000.00 peuvent être amendées par le Conseil général.

Classification (fonc/inv)	Numéro de compte	Titre / sous-titre	Montant budget	Montant amendé	Justification succincte	Commission de gestion	Pour contrôle
Fonc. 012	012.300.00	Autorités et commissions	260'000.00	290'000.00	Après plusieurs législatures sans modification la Cogest estime que les salaires des conseillers municipaux doivent être réévalués. En effet, notre commune connaît un fort développement et les exigences liées à la fonction publique ont suivi la même courbe.	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 7 -Non: 0 -Abs: 0	1
Fonc. 029	029.317.20	Promotion économique	40'500.00	140'500.00	Soutien aux entreprises locales	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 1 -Non: 4 -Abs: 2  En outre, la Cogest estime que la rubrique n'est pas adéquate.	2
Fonc. 29	029.318.50	Frais d'actes/expertises /analyses	66'000.00	61'000.00	Un montant de CHF 5'000.- est prévu pour "continuer d'analyser" le rapprochement avec la ville de Monthey, nous sommes d'avis que suffisamment d'argent a été investi sur ce sujet pour que la population se décide. De ce fait, nous proposons de supprimer ce montant au budget.	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 2 -Non: 5 -Abs: 0	3
Fonc. 309	309.317.00	Manifestations et réceptions	78'000.00	72'000.00	Alors que les enjeux environnementaux et climatiques sont de plus en plus préoccupants et que la commune de Collombey-Muraz souhaite mener une politique active en matière de mobilité douce et multimodale (gratuité des transports publics, subventions pour l'achat de vélos électriques, etc...), le groupe des Vert.e.s estime qu'il est important d'intégrer ces aspects dans tous ses domaines d'activité, notamment dans l'organisation d'activités sportives ou culturelles. Le soutien financier à un Ciné Drive-In encourage à utiliser une voiture dans un but de loisirs, ce qui s'éloigne des encouragements que vise à mettre en place notre commune.	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 3 -Non: 4 -Abs: 0	4
Fonc. 589	589.318.58	Mandat d'animation culturelle	101'200.00	-	Le groupe UDC Collombey-Muraz ne remet pas en question la qualité du travail, ni même les activités proposées par Soluna, mais préférerait avoir toutes les variantes possibles sous les yeux, afin de répondre aux demandes de la population avant de s'engager sur un montant aussi élevé.	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 2 -Non: 4 -Abs: 1	5
Fonc. 620	620	Trafic routes communales	2'414'600.00	2'434'600.00	Cela fait plusieurs années que des tags souillent les murs de certains bâtiments publics, passages et autres. Cet état de fait est non seulement disgracieux mais il pourrait faire croire à un manque d'intérêt et de suivi de notre administration pour le bien public.	Vote: L'amendement est accepté -Oui: 5 -Non: 0 -Abs: 2	6
Fonc. 690	690.366.36	Subventions transports publics	-	30'000.00	Continuer la promotion de Mobichablais	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 2 -Non: 4 -Abs: 1	7
Inv. 210	210.503.31	Centre scolaire des Perraires	780'000.00	700'000.00	Le groupe UDC Collombey-Muraz remet en question les 80'000.00 dévolus au "mandat d'étude général pour le plan de rénovation (suite)". De ce fait, nous proposons de supprimer ce montant au budget.	Vote: L'amendement est refusé -Oui: 2 -Non: 4 -Abs: 0	8